

Carte **ATOUT**

pour aller partout...

CULTURE, LOISIRS, SPORTS, SPECTACLES

**Un dispositif solidaire
pour rendre la culture et le sport
accessibles à tous**





La Carte Atout est une carte gratuite valable 1 an, donnant accès à des offres à tarif réduit, proposées par des partenaires culturels, sportifs et de loisirs (collectivités et associations).

Conditions d'abonnement ...

La carte Atout est destinée aux habitants des Sables d'Olonne Agglomération, (Les Sables d'Olonne, L'Île d'Olonne, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et Vairé) ayant de faibles ressources. C'est une carte individuelle et nominative.

Tous les membres du foyer peuvent en bénéficier (y compris les enfants).

Les revenus doivent être inférieurs ou équivalents aux plafonds de ressources de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Montants en vigueur depuis le 01/04/2022 (révisés annuellement)

Personne seule	10 843€/an
Couple	19 626€/an
Majoré par enfant à charge	5 421€/an

Justificatifs à produire ...

- Un justificatif des ressources
- Une pièce d'identité avec la photographie du demandeur
- Un justificatif de domicile
- Un justificatif prouvant la composition de la famille (livret de famille, actes de naissance)
- Une photo d'identité

Où obtenir la carte ...

Auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune de résidence.

Lieux et activités partenaires ...

Les piscines du Remblai, Aqualonne et des Chirons, le conservatoire de musique Marin Marais, des spectacles, des actions culturelles et sportives de la ville et de l'Agglomération des Sables d'Olonne, ainsi que celles des associations partenaires.

Retrouvez la liste des lieux et activités partenaires sur le site internet : isoagglo.fr